

*Histoire de
l'Ossuaire de
Douaumont*

et

*Contestation des nouvelles inscriptions de
2016*

Théophile Maizière

2017

Contenu

1 ^{ère} partie : l'histoire de l'Ossuaire	3
2e partie : les inscriptions de 2016.....	28

1^{ère} partie : l'histoire de l'Ossuaire



1919, le cardinal Dubois bénit la Croix érigée sur le site du futur Ossuaire

« Sur cette colline, désormais sacrée, se dressera un monument simple et sobre comme l'âme du soldat, vaste et noble comme la grandeur du sacrifice, durable et impérissable comme le souvenir des héros de Verdun. »²

¹ Inauguration de la grande Croix érigée sur l'emplacement du futur Ossuaire définitif, en 1919

² Le maréchal Pétain lors de la pose de la première pierre.

L'Ossuaire de Douaumont, œuvre catholique de Mgr Ginisty



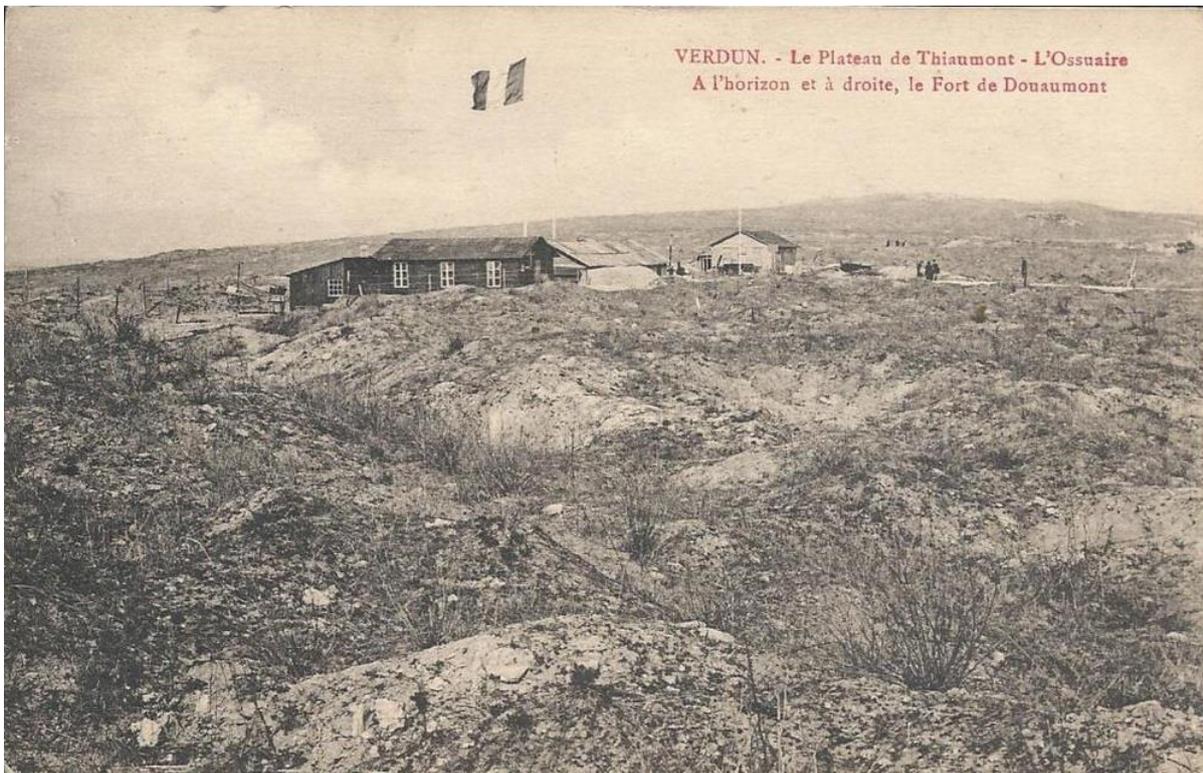
1919 Premiers projets

« Au début de 1920, dans le vent de ces hauts plateaux, un maréchal qui avait disposé de ces fantômes, un prélat qui les avait bénis, se réunirent pour provoquer une souscription nationale qui permît d'édifier l'Ossuaire de Douaumont. On le nommait sanctuaire de la piété. Plus ardemment encore je l'invoquais en moi-même : reliquaire de la vie meilleure et autel de la sainte force. Deux ans plus tôt, au repos avec mon régiment, j'avais remarqué dans un numéro de l'illustration un projet d'ossuaire pour Verdun, œuvre de l'architecte André Ventre. Dans ce projet c'était le fort même de Douaumont,

arrangé, mais aussi peu que possible, qui était converti en ossuaire. L'idée m'avait enthousiasmé. Je retrouvai le projet, allai voir son auteur, et, en juin 1920, j'écrivais à monseigneur de Verdun « La situation culminante de Douaumont; le monument fait de la matière même qui a résisté et souffert, toute couturée et blessée, et non de pierre indemne, un peu choquante au milieu de cette dévastation; le lieu de la défense devenant le tombeau, le style sobre, viril et guerrier que nous voulons, obtenu tout naturellement puisque c'est ici une forteresse, et quelle forteresse! la grandeur de ce monument enfoncé dans le sol comme par le poids de tout ce qu'il a vécu, tassé et à ras de terre comme tout est à ras de terre ici; le symbole de ce mur signifiant le mur opposé par les soldats à l'envahisseur; enfin, le caractère absolument sans analogue, absolument propre à Verdun et inséparable de Verdun qu'aurait un tel ossuaire; tout contribue à donner à ce projet une beauté telle que, si elle est possible, il y a pour nous un devoir, dans le sens le plus précis du mot, à employer nos forces afin qu'elle puisse exister. (...) 'ajoutais qu'aménager le fort en ossuaire, c'était réduire d'un cinquième au moins notre dépense. Et je revenais, pour finir, sur le grand style dépouillé du projet « La foule suit le culte sur le parvis même du fort. Le souvenir de ceux qui accomplirent tout sur la terre et sous le ciel est commémoré sur la terre et sous le ciel. Nul intérieur d'édifice, ni les sculptures ni les peintures en soi les plus admirables, ne valent l'aridité sublime de ces lieux conservés presque intacts, tels même que les ont connus ceux qui ont donné pour eux la suprême mesure du sacrifice. Songeons que nous travaillons pour l'avenir. Nous avons entrepris d'ériger un signe qui perpétue un des plus grands événements des temps modernes. Que-dira l'avenir si nous échouons? Quelle extraordinaire responsabilité est la nôtre! »

Trois jours plus tard, le maréchal Pétain sabrait d'un coup mon espérance. J'avais, tout simplement, déclassé un fort qui ne l'était pas Raison péremptoire! Mais nos entreprises, depuis lors, ont vécu. Pour moi dans un

regret. Si c'est un regret, l'ombre que porte un rêve. Le lieu fut donc choisi, à l'emplacement de l'ancienne ferme de Thiaumont, sommet d'où l'on peut lire; comme sur un plan en relief, toute la carte de Verdun. Il y a des panoramas qui sont plus chargés de passions, ou de culture, ou d'histoire. Il n'y en a pas qui soit plus chargé de la gloire profonde de l'homme.



Dans une baraque, là même où sera l'ossuaire définitif, furent recueillis les premiers ossements mis au jour. On décida que ceux-ci ne seraient pas confondus, mais réunis selon les secteurs où ils auraient, été ramassés, en autant de caveaux, une cinquantaine qu'il est établi de secteurs dans le champ de bataille. Ainsi ceux qui viendront; portant le deuil sans fin, pourront, se diriger vers une dalle particulière où, plus que sur les autres, ils auront chance d'être proches du leur. Ils y trouveront assise l'Espérance, comme l'ange sur la pierre du tombeau. Et nulle espérance n'est un mensonge. »³

La première préoccupation des autorités civiles, dès l'armistice, fut le retour des populations évacuées tant par les Allemands que par les

³ Henry de Montherlant, La Revue Hebdomadaire, 1er novembre 1924

Français et la remise en route des activités agricoles et industrielles.

Il faudra tellement d'argent pour reconstruire et la fortune de la France a été dépensée à l'effort de guerre. Les Allemands payeront les dommages de guerre mais quand... ?

Le spectacle qui s'offrait aux habitants de retour dans leur village était terrible ; bâtiments et forêts rasés, disparus, dans les villages moins touchés, les maisons sont éventrées par les obus, à moitié détruites, utilisées et saccagées par les diverses troupes de passage. Le cimetière où reposaient leurs défunts avait disparu...

Les champs ne sont plus que des successions de trous d'obus, des millions d'éclats d'obus, d'obus non explosés et diverses munitions sur et dans le sol. Des fusils, des casques, du barbelé, des tombes et des ossements... « *Nous labourons dans les ossements.* » disait un paysan qui essayait de cultiver ses terres dans la région de Vauquois.

Les maires de Douaumont, Fleury, etc. annoncent qu'il sera impossible de reconstruire ces villages.

Déjà, les familles de militaires tués au combat arrivent sur les champs de bataille et se dirigent vers les secteurs où leur père, leur frère, leur fils a disparu. Ces ossements qu'ils voient verdis et souillés de boue sont peut-être les restes d'un des leurs...

Ce spectacle de désolation augmente leur douleur et fait naître un ressentiment contre l'état qui laisse traîner les ossements de soldats morts pour la France.

Evêque de Verdun depuis 1914, Monseigneur Ginisty, parcourt le champ de bataille avec le général Valentin commandant de la Place de Verdun. Il est vivement impressionné par le spectacle de désolation qui s'offre à ses yeux. Dès le 2 février, il donne une interview à « *La Croix meusienne* » où il exprime le désir de procéder au ramassage des ossements qui seront déposés dans une grande basilique commémorative de la bataille. Il

pense que le site de la chapelle Sainte-Fine serait l'emplacement idéal pour cette construction ; on embrasse du regard tout le champ de bataille ainsi que le panorama de la ville de Verdun. De plus, cet endroit constitue la limite de l'avance allemande vers la ville en juillet 1916.

Entretemps, le maréchal Pétain a choisi l'emplacement du futur monument sur le plateau de Thiaumont.

Un peu plus tard, toujours dans « *La Croix meusienne* »⁴ lançant un appel à tous les Français, l'évêque écrit : « *pour glorifier ses héroïques défenseurs, comme il convient, la patrie doit demander aussi ses inspirations et ses ressources symboliques à la religion : celle-ci donne d'ailleurs à tout ce qu'elle touche un caractère d'incomparable grandeur et d'immortalité. Partout et toujours, on lui a confié le culte des morts. Répondant aux vœux d'innombrables familles, et surtout des veuves et des mères qui vainement chercheront, dans le chaos de nos champs bouleversés, les restes de leurs héros, nous avons conçu le dessein d'ériger une chapelle (...) au centre de cet immense champ de bataille, sur un point culminant d'où l'œil pourrait l'embrasser tout entier. Ce point, nous le trouvons sur le plateau élevé qui s'étend entre le fort de Douaumont et l'ouvrage de Thiaumont et de la route de Bras. De là, l'horizon se développe dans le lointain de tous côtés vers l'Alsace-Lorraine reconquise et vers la France triomphante.* »

Mgr Ginisty va parcourir, pendant des années, le monde entier pour donner des conférences sur la bataille et récolter des fonds pour la construction de l'édifice projeté.

Les armoiries de différentes villes françaises et étrangères sur la façade de l'Ossuaire témoignent encore de la générosité de ces populations.

Un comité d'action est mis en place. Sous la présidence d'honneur du maréchal Pétain, on y trouve l'évêque de Verdun, l'abbé Noël qui est le « *curé de l'Ossuaire* », le comte Henry de Montherlant, la princesse de

⁴ 26 juin 1919

Polignac et d'autres personnalités.

Un comité de patronage est également créé, comprenant le président de la République Raymond Poincaré, le maréchal Foch, des ministres, des hommes politiques, des membres du corps préfectoral, des dames d'œuvres, un cardinal, un évêque, le grand rabbin de France et un pasteur.



88. THIAUMONT — Intérieur de la Chapelle provisoire
Inside of the provisional Chapel

Un premier Ossuaire est édifié à l'emplacement approximatif de la ferme de Thiaumont, pour abriter les cercueils : d'abord une simple tente qui laisse rapidement la place à une construction en planches. Elle est bénite le 4 septembre par le cardinal Dubois en présence du maréchal Pétain, des autorités religieuses du diocèse, des autorités civiles et militaires locales et de cinq à six mille personnes. Une grande Croix en bois est également bénite en cette occasion.

Un prêtre, l'abbé Noël, loge à proximité de l'ossuaire, y célèbre la messe chaque jour et se tient à la disposition des familles de disparus.

« Dans la baraque, les cercueils s'amoncelaient; ils sont aujourd'hui près de trois cents. Un prêtre, ancien combattant, veilleur du jour et de la nuit, prit la garde de cette éternité. Là, chaque matin, la messe est dite. Voici le malheur capté comme une force cosmique, pourvu d'un sens et d'une direction. L'inepte confusion devient le champ de la pénitence. Une féerie catholique vient se poser sur le cœur. » ⁵ Le maréchal polonais Pilsudski et le prince héritier du Japon, Hiro-Hito viennent s'y recueillir.



Nous assistons, 14 ans après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et aux vexations subies par l'Eglise, à une véritable union sacrée pour la mémoire, entre l'Eglise catholique, l'armée et les autorités civiles.

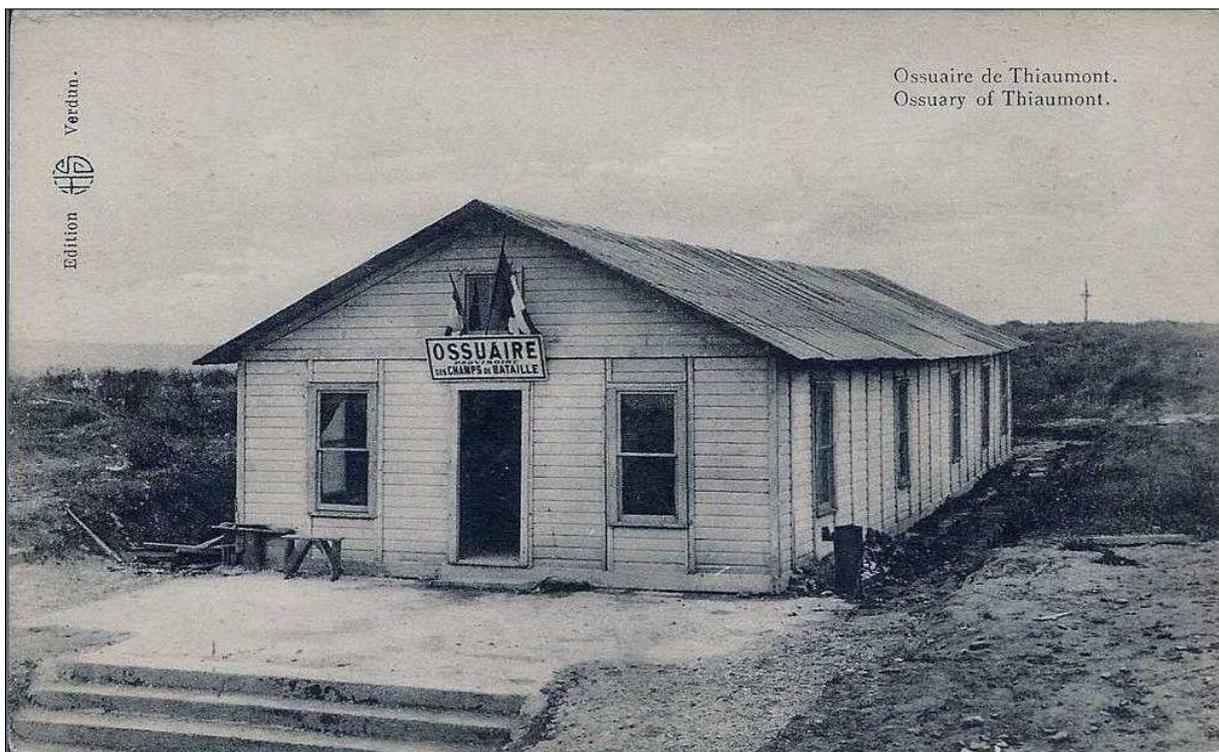
La République s'accommode de l'action de l'Eglise qui ne l'implique pas financièrement.

Cette mission, l'état, à ce moment, n'était pas en mesure de l'assurer. Elle aurait rempli ce funèbre devoir en enfouissant les ossements dans de

⁵ Henry de Montherlant, La Revue Hebdomadaire, 1er novembre 1924

grandes fosses communes comme ce fut le cas à Esnes-en-Argonne.

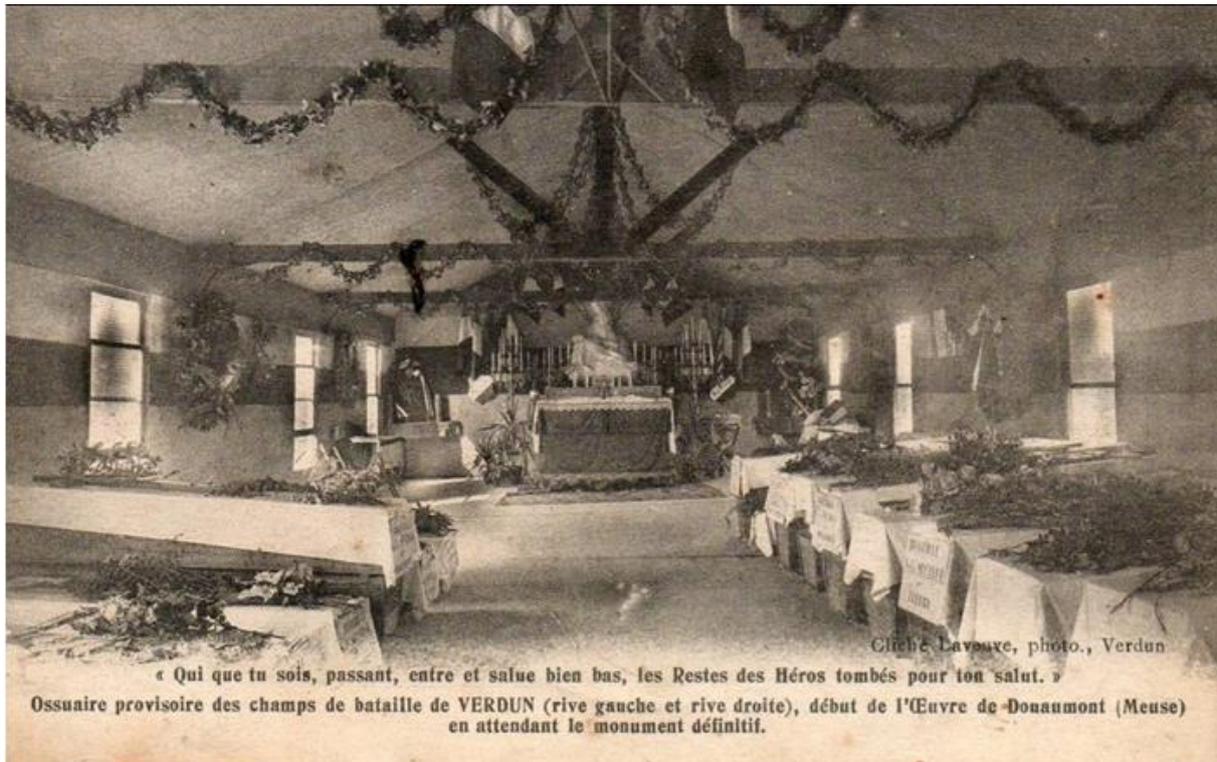
C'est l'Eglise catholique, qui, spontanément, au nom de la Patrie, et en union avec elle va construire et gérer le plus important, le plus émouvant monument de la mémoire et du culte des disparus sur l'ancien champ de bataille, haut lieu de la mise en scène de commémorations patriotiques et religieuses de la bataille de Verdun. La République reconnaît le dévouement patriotique et militaire « *des curés* » qui, pour certains, même spoliés et exilés après 1905, ont pris leur part dans la défense de la Patrie. Les évêques ont été de bons « *agents* » de l'Union Sacrée. Les anciens combattants, même opposés à la religion, reconnaissent le courage des prêtres et des religieux qui ont partagé avec eux les années de combats dans les tranchées.



On est à l'époque des tentatives de rétablissement des relations diplomatiques avec le Vatican.

L'œuvre du souvenir des défenseurs de Verdun est autorisée par décision ministérielle le 3 décembre. Cependant, ce désintérêt de l'état pour les

restes des combattants « *morts pour la France* » va provoquer diverses réactions.



Dès 1919, L'Union des pères et des mères dont les fils sont morts pour la patrie, section de Marseille, proteste dans le journal *Le Temps* du 22 juin 1919 : « *Au bord des chemins, et sur le champ de bataille, sans doute vingt fois bouleversé par les obus, les ossements de nos héros gisent disséminés. Ici, des squelettes entiers ; là, des crânes ; ailleurs, des chaussures contenant l'ossature d'un pied ; partout, des débris dispersés... Déjà de nombreux touristes sillonnent les routes ; quelques-uns se hasardent sur le terrain de la bataille ; les restes de nos enfants vont être foulés aux pieds... Ne serait-ce pas urgent de rassembler ces reliques sacrées dans des ossuaires, à l'abri des profanations de collectionneurs insanes ?... Car, on a vu, le mercredi, 7 mai, ramasser un crâne près du fort de Douaumont entre autres macabres « souvenirs ». Nos enfants se sont-ils faits tuer pour que leurs os aillent orner une collection privée de l'autre côté de l'Atlantique et satisfaire une curiosité malsaine ? Le gouvernement doit à notre douleur d'assurer le respect de nos*

morts, et d'interdire le rapt de leurs restes sacrés...(…) « Là-bas, à une lieue, vers Bezonvaux, les maisons renaissent, m'a-t-on dit, les blés poussent, mais sur les pentes dévastées de Douaumont les glaneuses ne trouveraient rien à ramasser, que des os jaunis. Il en traîne partout, à fleur de sol; j'ai ramassé un crâne, lisse et rond comme un galet, et toutes ces poignées rouillées de baïonnette dans quoi l'on bute, ce sont des tombes de soldat. On marche, on piétine dans la mort; la terre est comme pétrie de cadavres. J'imagine la pieuse récolte, l'aumônier qui rentre du travail avec ses ouvriers, la bêche sur l'épaule. Des corps de héros : ce qu'il en reste tient dans une bière d'enfant. Les laissera-t-on fouler par le pas des badauds, tous ces corps démembrés, ces reliques éparses, ces cages broyées où battaient des cœurs d'hommes? Ceux qui les aimaient n'auront-ils pas une tombe où venir les pleurer ? » ⁶

Bien plus tard, le 4 mars 1931, lors d'un débat sur les sépultures militaires à l'Assemblée nationale⁷, un député ancien combattant, Monsieur Gaston Henry-Haye, reprochera à l'état sa passivité dans l'immédiat après-guerre : « L'état n'a pas fait tout son devoir après la guerre. Il a laissé des initiatives privées, généreuses certes et que je salue respectueusement au passage, le soin de créer des ossuaires (...). C'est incontestablement à l'état qu'incombait une pareille mission et non point à des organisations privées. A la tête de l'une de ces associations se trouve le maréchal Pétain. Pour l'ossuaire de Douaumont, on a réussi à recueillir de la charité publique – il faut dire le mot – une somme de 12 millions destinée à édifier un fort beau monument, monument qui n'est pas encore achevé et qui se construit à mesure que des sommes nouvelles sont mises à la disposition des organisateurs. Il est lamentable, vous en conviendrez, de contraindre les personnalités qui se sont dévouées à cette œuvre à tendre la main pour honorer nos morts. (...) Le rouge de la honte nous est monté au front en lisant

⁶ Roland Dorgelès, La Revue de Paris, 25 juin 1921

⁷ Journal officiel de la république française, assemblée nationale, débats.

dans l'ossuaire un appel traduit en langues étrangères et qui dit : « Nous faisons appel à votre charité pour donner à nos héros une sépulture digne d'eux ». Nous ne pouvons admettre que ce soit par des pourboires que nos camarades soient inhumés convenablement. L'Etat doit faire son devoir. »



Le cercle rouge indique l'emplacement de l'Ossuaire provisoire ⁸

1920 Pose de la première pierre

Le 22 août, après une messe à la cathédrale, une réception à l'hôtel de ville et un banquet au mess des officiers, le maréchal Pétain pose la première pierre de l'ossuaire et fait ensuite une conférence sur la grande bataille et la valeur militaire du Poilu. Puis c'est au tour de Mgr Ginisty de poser et de bénir la première pierre de la chapelle. Le tout en présence d'une délégation américaine des Chevaliers de Colomb. Rappelons que le peuple américain participe généreusement à l'édification de ce monument. *« Quand la moitié d'un million eut été recueillie, la première pierre de l'ossuaire fut scellée par le maréchal Pétain, bénite par Mgr Ginisty. L'antique génie militaire présidait à cette cérémonie, austère comme l'idéal auquel elle était dédiée. Le silence des consécrateurs convenait au repos des hommes qui avaient accepté en silence, qui avaient souffert en silence, qui étaient morts en silence. Il n'y eut pas un discours. Mais, debout sur la crête*

⁸ carte I.G.N.

*d'un entonnoir, le maréchal raconta la bataille. »*⁹



31538. — La pose de la première pierre de l'ossuaire de Douaumont par le maréchal Pétain.

10



11

⁹ Henry de Montherlant, op.cit.

¹⁰ La Revue hebdomadaire, 25 juin 1921.

¹¹ Id.

A partir de cette année, des jeunes gens de collèges catholiques, ou de mouvements de jeunesse, sous la conduite de prêtres, passent quelques jours de leurs vacances à parcourir les champs de bataille pour ramasser des ossements qui seront déposés à l'ossuaire. Malheureusement des accidents se produisent étant donné l'énorme quantité de munitions qui traînent sur le terrain.

La récupération de la ferraille et du matériel traînant sur les champs de bataille est assurée par l'armée jusqu'au 1^{er} juillet 1922. Ce sont ensuite des sociétés privées, utilisant une main d'œuvre principalement étrangère, qui effectuent ce dangereux travail. Les accidents mortels sont nombreux. Le cahier des charges impose l'arrêt des travaux dès que les ouvriers découvrent un corps ou des ossements. L'identificateur, représentant le service des sépultures militaires dans le secteur est aussitôt prévenu. Ensuite, c'est le représentant du service des pensions, un Français, un ancien combattant, qui procède lui, à l'exhumation.

*« Les ouvriers avancent en ligne, fouillant le sol sur une profondeur de 60 centimètres, comblant les entonnoirs et nivelant le sol. Il semble que les terrains de Douaumont et de Vaux aient échappé à ce procédé. »*¹²

Cependant, dans la « *Voix du Combattant* » du 5 décembre 1925, on lit :

« Au retour d'une visite au champ de bataille où sont restés ses deux fils durant la grande guerre, un malheureux père dit son amertume à constater avec quelle désinvolture on procède en ces lieux à la récupération du matériel (douilles de cuivre, tôles ondulées, fils de fer barbelés et toutes les vieilles ferrailles). Pour retrouver ces objets, on fouille à même le sol, on viole les tombes que les frères de combat avaient pieusement érigées à la hâte à leurs malheureux amis. On bouleverse le sol, à la pioche, à la pelle, jetant çà et là aux quatre vents ces ossements chéris que les pères et les mères baiseraient à

¹² Bulletin Meusien du 11 décembre 1926

genoux. Par ce sauvage procédé, il ne sera plus possible d'identifier aucun corps, puisque les plaques d'identité seront déplacées et projetées sur des ossements voisins. C'est lamentable. C'est scandaleux ! »

1921

C'est en cette année qu'est édité le premier numéro mensuel de « *L'Echo de l'Ossuaire de Douaumont* ». C'est le chanoine Noël qui en est l'animateur. Il nous donne des informations sur l'avancement du projet, des anecdotes et les noms des corps retrouvés et identifiés sur les champs de bataille suite aux recherches effectuées.

1923 Début des travaux



1927 Transfert des cercueils

Le 18 septembre a lieu la cérémonie symbolique de translation de 52 cercueils (il y en avait 130 dans l'ossuaire provisoire) représentant les 52 secteurs de la bataille, de l'ossuaire provisoire à l'ossuaire définitif qui n'était pas encore terminé.

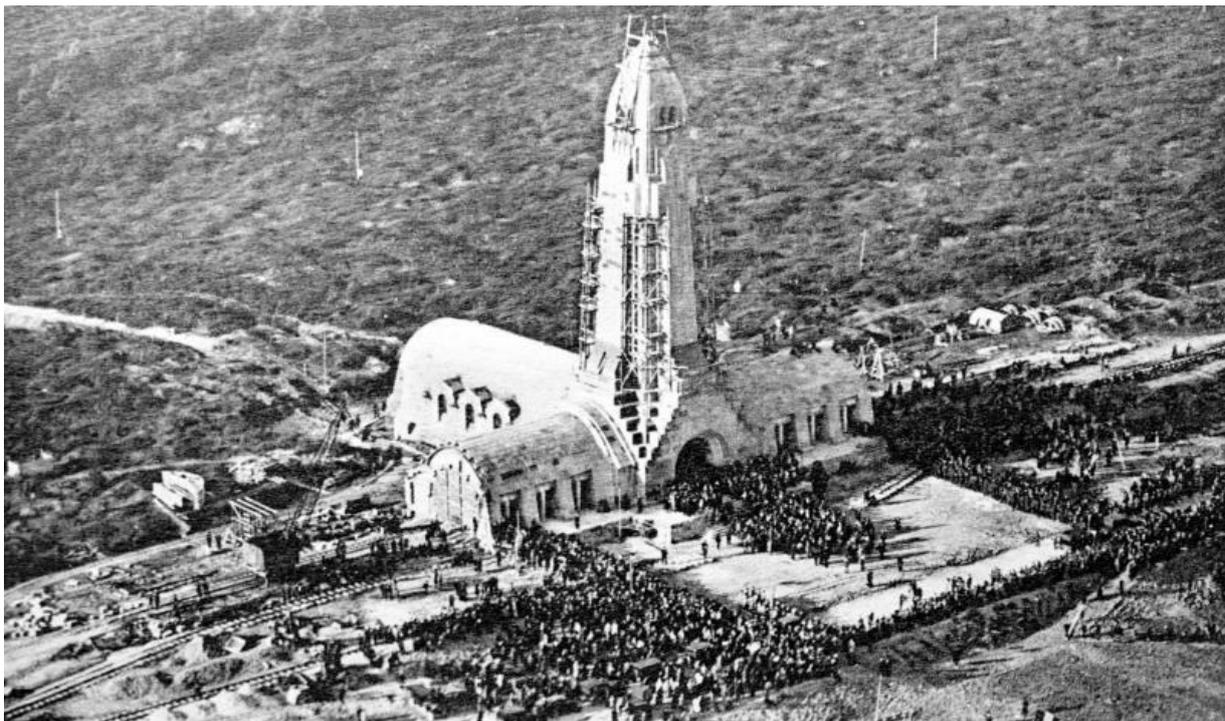


La cérémonie est présidée par Monsieur Marin, ministre des pensions qui représente le gouvernement, le préfet de la Meuse, le maire de Verdun, Monsieur Schleiter, la princesse de Polignac, une douzaine de parlementaires, le maréchal Pétain, un grand nombre de généraux, 2 cardinaux (ceux de Lyon et de Reims), une vingtaine d'évêques et de prélats. A la cathédrale, où une grande partie du public n'a pas pu entrer, les autorités civiles, militaires et religieuses assistent au Te Deum suivi de la messe. La cérémonie est transmise vers l'extérieur par des haut-parleurs. L'homélie est prononcée par Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, ancien aumônier aux armées. C'est le ministre qui prononce le discours lors du banquet qui suit la cérémonie religieuse. Ensuite, toutes les autorités sont transportées par un train spécial du « *Meusien* » à l'ossuaire de Douaumont.

Troupes en armes et drapeaux rendent les honneurs. 300 gendarmes et 1500 militaires assurent le service d'ordre. Un poste médical est prévu pour accueillir les blessés ou malades éventuels.

Le cardinal Maurin procède à la levée des corps.

Les discours se suivent : Après Mgr Ginisty, c'est le maire de Verdun, puis Monsieur Maginot, et enfin, le maréchal Pétain qui fait un historique de la bataille de 1916.



Le 19, a lieu la bénédiction de la chapelle catholique et le baptême du bourdon de l'ossuaire. Ce dernier vient d'effectuer un parcours triomphal dont le point de départ était la tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris. Parcours symbolique qui relie le monument laïc au monument religieux.

Ces cérémonies sont suivies d'une messe pontificale et d'une veillée funèbre où le maréchal inaugure le phare de la tour.

Après la cérémonie, et pour quelques années encore, les cercueils continuent à être entreposés dans l'ossuaire provisoire car l'ossuaire n'est pas encore terminé.

Le 21, c'est la tour de l'ossuaire qui est inaugurée en présence de 800 Légionnaires américains, de l'ancien président de la République, Monsieur Raymond Poincaré, du maréchal Pétain, de Monseigneur Ginisty, et du général Pershing, ancien généralissime américain.

1928 don de l'autel

Le 20 mai 1928, à l'occasion d'un pèlerinage à Verdun, les prêtres et

religieux anciens combattants remettent à Mgr Ginisty, l'autel en souvenir de 450 des leurs tombés à Verdun.

1932 Inauguration

Les cérémonies vont se dérouler sur trois journées, les 6, 7 et 8 août.

La journée du 6 est consacrée aux enfants. Ils assistent aux messes célébrées à la cathédrale et à l'ossuaire et vont ensuite déposer des fleurs sur les tombes du grand cimetière, devant l'édifice.

Une veillée funèbre, présidée par le maréchal Pétain, a lieu à l'ossuaire, dans la soirée.

Concernant, le caractère religieux de l'ossuaire, Mgr Ginisty apportera les précisions suivantes lors de la messe pour les enfants, à l'ossuaire :

« Il fallait la Croix sur les tombes de nos Morts. Elle se dresse magnifique et puissante sur les quatre faces de la tour qui surmonte le mausolée. (...) « On a osé dire que l'on voudrait ici un Panthéon, symbole du paganisme, sans doute ! Jamais le monument de Douaumont ne sera panthéonisé, non, non ! Ce serait un outrage à tous les morts ; ils se dresseraient dans leurs tombeaux pour protester, car ils furent tous ou presque tous des croyants. Ce serait un outrage aux familles qui les pleurent, (...), ce serait un outrage à toute l'Armée. Nous l'en préserverons. Il gardera toujours, n'est-il pas vrai, son caractère d'idéalisme pur, de foi patriotique et chrétienne et de dévouement. Il incarne toute la race française avec ses vertus, ses espérances et ses traditions. »¹³ Le dimanche 7 au matin, est célébrée, place de la Roche, à Verdun, une messe solennelle en présence de deux cardinaux et d'une vingtaine d'évêques et de prélats. C'est le cardinal Feltin, de Lille, qui prononce l'homélie dans laquelle il propose une double intention de prière à l'assemblée : « Nous prions pour nos morts, pour tous les morts de Verdun, amis et ennemis, (...) Et nous prions aussi pour la paix. » Au même

¹³ Echo de l'Ossuaire 1932/07 - 09

moment, une messe solennelle est également célébrée à l'ossuaire.



Le président de la République, Monsieur Albert Lebrun arrive en gare de Verdun en fin de matinée. C'est dans l'après-midi qu'il se rend à Douaumont. Il remonte le cimetière au son du bourdon de l'ossuaire, devant une haie de drapeaux et d'étendards. Sur le parvis de l'édifice, il est accueilli par le maréchal Pétain et Mgr Ginisty. Il entre un bref instant dans le monument pour déposer des fleurs au monument du 5^e régiment d'artillerie.

La foule est nombreuse ; plus de 100.000 personnes. Des ministres, des députés, des sénateurs, des ambassadeurs, des délégations étrangères sont présents. Le service d'ordre est assuré par la gendarmerie et la garde républicaine. Un poste de secours a été installé. Parmi les maréchaux et généraux célèbres de la Grande Guerre, sont présents : Liautey, Weygand, Gouraud, de Lardemelle et le vice-amiral Guepratte.

Le maréchal Pétain prend la parole en premier. Il est suivi de Monsieur Ducom, président des Anciens Combattants de la Meuse qui rend hommage à l'œuvre réalisée par Mgr Ginisty qu'il cite nommément.

Il utilise le langage religieux pour parler des morts : « *martyrs dont*

l'holocauste... », « *terre sainte de Verdun* ». Le ministre de la guerre, Monsieur Paul-Boncour, n'est pas en reste : « *...cet ossuaire, face à Verdun, où la France sanctifie le lieu de son supplice...* »

Nous constatons que la société civile s'approprie le langage religieux lorsqu'il s'agit de glorifier les militaires tués pendant la bataille de Verdun. Et pour terminer, le bref discours du président de la République, assez réservé, mais, à l'époque, il est interdit au chef de l'état d'avoir une opinion et surtout d'en exprimer.



Viennent ensuite les défilés des troupes et des anciens combattants.

Le président prend congé et va inaugurer la plaque commémorative de la façade du fort de Douaumont. La journée se termine, à la cathédrale, par un Te Deum à la fin duquel Mgr Ginisty dit, parlant des morts reposant à l'ossuaire où la messe est célébrée chaque jour : « *où le Sang de la Divine Victime, mêlé au sang des martyrs de la guerre, achève la rédemption de leurs âmes pour en faire les perpétuels intercesseurs de la patrie, et les célestes agents de la paix sur terre.* »

Il s'agit presque d'une béatification ; les « *morts pour la France* » de Verdun deviennent des saints patriotiques à l'égal de Jeanne d'Arc.

Il existe même une prière intitulée « *Litanies de Douaumont* » dont le refrain a été indulgencié par l'évêque de Verdun : « *Sainte âmes de nos*

soldats, priez pour la France et priez pour nous. ».

Le lundi, à l'Ossuaire, une messe solennelle avec absoute clôture les cérémonies.

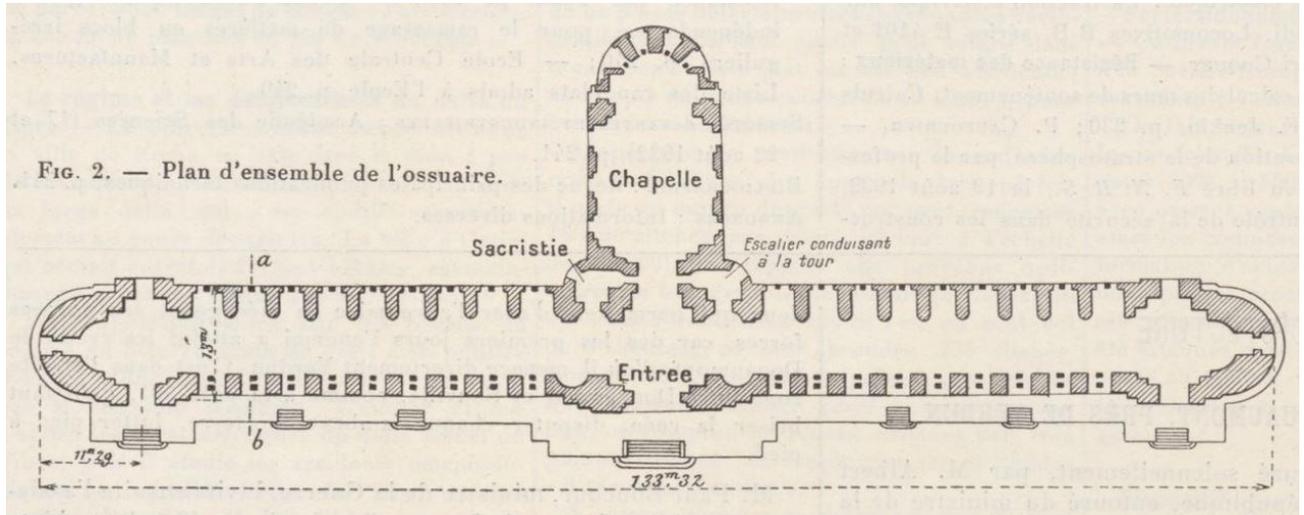
Quelques informations sur l'Ossuaire

Le comité de l'Ossuaire ouvrit entre les architectes français un concours soumis à un jury de spécialistes, qui couronna le projet présenté par MM. Léon Azéma, premier Grand Prix de Rome, Max Edrei et Jacques Hardy, architectes diplômés par le Gouvernement; les trois lauréats furent chargés de son exécution.

Conçu avec la sobre simplicité qui convenait à la grandeur du sujet, le monument tout entier semble une vaste pierre tombale couvrant le champ de bataille, surmontée d'une lanterne des morts, où brille un feu symbolique, flamme de souvenir et d'hommage.

L'ossuaire comporte 18 travées, soit 9 de chaque côté du porche monumental. Dans chaque travée, l'ouverture des piédroits constitue une salle transversale, couverte d'une voûte à décrochements, dans laquelle une fosse a été aménagée pour recevoir les ossements des soldats non identifiés. Chaque fosse est recouverte de deux sarcophages monolithes en granit à gros éléments feldspathiques de Ploumanach; il existe au total 46 sarcophages correspondant aux secteurs de l'immense champ de bataille. Les noms des secteurs sont gravés dans les alvéoles. Les pierres intérieures ont été mises à la disposition des familles moyennant 250 ou 500 francs, pour y graver le nom de leur parent disparu. Le sol est recouvert d'un dallage en mosaïque, interprétant les ordres militaires nationaux. Les abouts de l'ossuaire comportent chacun un immense bouclier, taillé dans un seul bloc du même granit que les sarcophages; du centre de ces boucliers jaillit la flamme du souvenir. La chapelle est constituée par une voûte analogue à celle de l'ossuaire, de 15 mètres de largeur extérieure, et 8m50 de largeur intérieure pour le vaisseau

principal, avec une longueur de 23m50. Elle se termine également par une demi-coupole. Une porte en bois de teck de Java, avec incrustations d'ébène et pentures en fer forgé, la sépare de la galerie de l'ossuaire.



La façade principale de l'ossuaire est décorée seulement par les armoiries des villes qui ont contribué à l'édification du monument. La porte, où se dessinent une épée et deux palmes, est en fer forgé. Le monument devait être construit en pierre de taille; mais on ne pouvait compter uniquement sur la solidité de la pierre pour assurer au monument la stabilité, la résistance et la durée nécessaires à un ouvrage conçu en vue de résister pendant des siècles à toutes les causes de dégradation. Aussi, les architectes décidèrent-ils d'assurer la résistance de la voûte extérieure par une structure en béton armé, portant un revêtement en pierres de taille. A l'intérieur règne une voûte en pierre de taille appareillée, qui se porte seule, et qui constitue le plafond de la galerie. La pierre sert donc d'habillage, dans tout l'édifice, à une ossature en béton armé.

Pour les fondations, le bon sol capable de supporter la construction a été trouvé à une profondeur de 8 à 20 mètres sous une couche d'argile verte; il est constitué par du calcaire.¹⁴

¹⁴ Le Génie civil. Revue générale des industries françaises et étrangères, 3 septembre 1932

Monseigneur Ginisty

Décédé en janvier 1946, il repose dans la chapelle de Douaumont aux côtés du chanoine Noël. Commandeur de l'ordre de la Légion d'Honneur, il avait reçu le grade de chevalier dès octobre 1918 avec cette citation : « *Nommé évêque de Verdun le 17 mai 1914, au cours de la guerre, n'a cessé de contribuer largement au réconfort de la population et au maintien de son moral.* »



Par la suite, il recevra d'autres promotions dans cet ordre et de belles citations :

1. « *Après l'armistice, a conçu le dessein d'ériger l'ossuaire de Douaumont et a parcouru la France, la Belgique, les Etats-Unis, le Canada, etc. pour recueillir les fonds nécessaires.* »

2. « *Evêque de Verdun, au cours de la guerre 1914-1918, n'a cessé de contribuer largement, par son attitude, ses actes, ses écrits et ses paroles, au réconfort de la population et au maintien de son moral. Après l'armistice, nommé président du comité pour l'érection de l'ossuaire de Douaumont, s'est consacré à cette haute tâche pour laquelle il entreprit à travers les grands pays d'Europe et d'Amérique, une véritable croisade qui lui permit de recueillir les cinq millions nécessaires à l'édification du gros œuvre de ce reliquaire. Depuis, s'est attaché à l'achèvement puis à l'entretien de ce*

monument sans cesser de donner à cette œuvre toute son activité et son inlassable dévouement. A rendu ainsi, de grands services à la cause de la France dans le monde. »¹⁵

Le Maréchal Pétain

On sait le rôle qu'a joué le Maréchal dans les premiers mois de la bataille et son attachement aux diverses commémorations de la grande bataille de 1916.

En 1948, le général De Gaulle, ancien combattant de Verdun, est venu aux commémorations de la bataille. Sans le nommer, il cite « *le grand chef de la Grande Guerre, celui-là même qui avait rendu au pays l'impérissable service de gagner la bataille de Verdun* ». En 1952, invité lui aussi à Verdun, le Maréchal Juin cite « *un nom qui est sur toutes les lèvres et que les vicissitudes de l'Histoire ne sauraient dissocier de l'épopée de Verdun, (...) c'est celui de Pétain qui organisa la défense et lança le cri à jamais célèbre : « Courage, on les aura ! »* ».

Enfin, en 1966, le général De Gaulle, présidant les cérémonies du 50e anniversaire de l'Ossuaire de Douaumont, après avoir fait déposer des fleurs sur sa tombe, à l'île d'Yeu, évoque le vainqueur de Verdun, sous les vifs applaudissements des Anciens Combattants: « *Si par malheur, en d'autres temps, en l'extrême hiver de sa vie, au milieu d'événements excessifs, l'usure de l'âge mena le Maréchal Pétain à des défaillances condamnables, la gloire qu'il acquit à Verdun, qu'il avait acquise à Verdun 25 ans auparavant et qu'il garda en conduisant ensuite l'armée française à la victoire, ne saurait être contestée ni méconnue par la patrie.* »

¹⁵ Base Léonore, Légion d'honneur.

2e partie : les inscriptions de 2016

Lors des lamentables et scandaleuses¹⁶ cérémonies du Centenaire de la bataille de Verdun, un chef d'état français et une chancelière allemande ont imposé, dans l'Ossuaire de Douaumont deux inscriptions très visibles, en lettres rouges, une en français et une en allemand, qui dénaturent les choix commémoratifs des contemporains et survivants français de la Grande Guerre et qui désinforment le visiteur ; elles annoncent

« la présence des ossements mêlés de 130 000 soldats allemands et français ».¹⁷

Signé Président Hollande pour la phrase en français et chancelière Merkel pour la phrase en allemand.

A l'époque de la constructions de l'Ossuaire, Ces inscriptions auraient été inimaginables pour les survivants de la bataille, les familles des grands Morts de Verdun ainsi que pour les personnalités religieuses, militaires et politiques françaises qui ont voulu, conçu, et fait construire l'Ossuaire de Douaumont, qui, ne l'oublions pas, est une œuvre privée financée par la charité publique française et des anciens pays alliés ou associés !

Les personnes qui donnaient 10 francs et plus pour la construction du monument recevaient un diplôme ainsi intitulé¹⁸:

Monument de Douaumont

élevé à la mémoire des soldats français et alliés

glorieusement tombés sur les champs de bataille de Verdun

1914-1918

¹⁶ Et très laïques ... En 1966, Le président De Gaulle avait assisté à une Messe sur le parvis de l'Ossuaire, avant la cérémonie officielle.

¹⁷ Ce chiffre de 130.000 est inconnu entre 1919 et 1940. (recherches faites sur Gallica, site de la bibliothèque nationale de France.)

¹⁸ Guide Michelin des champs de bataille, 1921. Sur le but de l'œuvre, voir l'annexe II.

Un autographe du Maréchal Pétain y était reproduit :

*M. a apporté sa généreuse offrande
à nos grands morts de Verdun
dont le souvenir sera perpétué
par le monument où la
piété française va recueillir
leurs restes glorieux*

Le but des donateurs, notamment les villes dont les blasons sont représentés à l'extérieur du monument, était d'honorer seulement les soldats FRANÇAIS qui sont morts, à Verdun, victimes de l'Allemagne.

Dans la présentation de l'Ossuaire faite par *L'Echo de l'Ossuaire de Douaumont et des champs de bataille de Verdun*, dans son numéro 52 de 1930, il est indiqué : « *Les tombeaux ont chacun une capacité de 9 à 14 mètres cubes et seront tous remplis d'ossements anonymes, appartenant aux 320.000¹⁹ Français disparus dans « l'enfer de Verdun ». Il y a fatalement mêlés quelques ossements de soldats allemands. »*

S'il est incontestable que des ossements de soldats allemands reposent dans les caveaux de l'Ossuaire de Douaumont, ce n'est pas par la volonté des Français de l'époque qui ne désiraient y déposer que des restes français mais ils ne pouvaient pas distinguer la nationalité de ces fragments épars ramassés sur le champ de bataille, mais qui ne permettaient pas d'établir un décompte des corps...

¹⁹ Chiffre exagéré pour la seule année 1916 et encore trop élevé, même si l'on tient compte des pertes de l'Armée française depuis les limites de l'Argonne jusqu'aux champs de bataille des Eparges inclus, entre 1914 et 1918. Le chiffre de 400.000 est largement repris par les divers orateurs. Mais s'il sert à impressionner les visiteurs et les pèlerins, il ne s'appuie sur aucune statistique fiable.

Concernant les ossements et corps retrouvés, il faut tenir compte

- **que le ministre des pensions a, par un décret du 25 septembre 1920, défini les conditions d'organisation des cimetières militaires. Dans ce décret, il était prévu la constitution d'ossuaires pour recueillir les ossements qui n'auront pas été identifiés.²⁰**
- **qu'une opération d'exhumation²¹ et de translation à l'Ossuaire de Douaumont de tous les corps de soldats FRANÇAIS inconnus inhumés en tombe individuelle de tous les cimetières FRANÇAIS de la zone de Verdun, de la rive gauche de la Meuse jusqu'aux Eparges^{22 23}, a été menée dès 1920 et spécialement de 1924 à 1925,²⁴**
- **que tous les corps d'inconnus retrouvés sur le champ de bataille et identifiés comme FRANÇAIS y ont été déposés**

²⁰ Journal officiel de la République française. Débats parlementaires. Sénat, 31 mars 1921. Les ossuaires ont été constitués afin de permettre aux familles de se recueillir devant un monument unique et non devant une multitude de tombes individuelles d'inconnus.

²¹ Dans la Voix du Combattant (Paris), du 9 avril 1922, on lit au sujet de l'exhumation des inconnus : « *Déjà, à Bras, la manœuvre est réalisée et l'immense cimetière n'a plus que des rangs clairsemés, comme si une bourrasque passant sur la forêt des croix avait abattu toutes celles des anonymes.* » C'est dire le nombre d'inconnus français qui reposaient dans les anciens cimetières du front.

²² A l'exception du cimetière d'Esnes-en-Argonne dont les ossuaires regroupaient les corps inconnus du secteur.

²³ Le général Guillaumat, ancien commandant de la 11^e armée disait, en 1929, dans un discours : « *Si vous avez, Monseigneur, très justement choisi ce point pour y rassembler les ossements de tous nos soldats morts sur le champ de bataille de Verdun, ce n'est pas seulement à ceux qui sont tombés sur ce coin de terre qu'est réservé ce dernier repos, mais à tous ceux qui, d'Avocourt à Bezonvaux, de Bezonvaux aux Eparges, ont trouvé une mort que pour beaucoup l'anonymat rend encore plus sacrée.* » (Echo de l'Ossuaire, 1929/01 – 1929/02)

²⁴ Voir tableau en fin d'article (annexe I).

à l'exclusion des corps identifiés comme allemands ²⁵ ; telle était la volonté des Français de l'époque.²⁶

- **que Monsieur Victor Schleiter, maire de Verdun, donne, en mars 1931²⁷, quelques précisions sur les travaux d'exhumation exécutés au cours des derniers dix-huit mois : 1638 Français et 1319 Allemands inconnus ont été exhumés²⁸. Preuve que, même inconnus, les corps étaient identifiés d'après les équipements et uniformes retrouvés.**

Un officier d'état-civil accompagnait les ouvriers chargés des recherches sur les champs de bataille.²⁹

Toutefois, en décembre 1926, le ministre des pensions, André Maginot, annonce que dans la zone rouge de Verdun, « lorsqu'un corps non identifié serait retrouvé à peu près entier, ce corps ne serait pas placé dans l'ossuaire mais aurait sa tombe individuelle. »³⁰

Donc, de 1919, à 1926, tous les inconnus français retrouvés au cours des fouilles ou préalablement inhumés en tombes individuelles, ont été transférés à l'Ossuaire à l'exception des inconnus porteurs d'objets

²⁵ Par exemple : le cimetière allemand de Azannes II contenait 800 tombes le 11 novembre 1918 ; il en contient actuellement 4.750. En octobre 1918, le cimetière de Brioules contenait 604 tombes ; il en contient aujourd'hui 11.281. (Kriegsgräberstätte, volksbund.de)

²⁶ De mai 1924 à mai 1925, les numéros de l'Echo de l'Ossuaire de Douaumont font part de la découverte de près de 1.000 corps de soldats français inconnus, sur la rive droite de la Meuse jusqu'aux Eparges, et déposés à l'Ossuaire de Douaumont. (Les corps retrouvés sur la rive gauche étaient déposés dans les ossuaires du cimetière militaire d'Esnes.)

²⁷ Bulletin meusien, 14 mars 1931.

²⁸ En 1926, à l'assemblée nationale, le même dit que l'on retrouve, à Verdun, une centaine de corps par jour, dont les deux tiers sont identifiés. Si on compte une moitié d'Allemands, on peut dire, qu'à l'époque, une quinzaine de corps français inconnus étaient retrouvés par jour.

²⁹ Id., 11 décembre 1926.

³⁰ J.O. du 3 décembre 1926.

permettant de les identifier ; par exemple, un lieutenant du x^e RI portant une bague avec les initiales A.D.

Il est donc incontestable que la majorité des ossements qui reposent dans l'Ossuaire de Douaumont sont ceux de soldats français morts entre 1914 et 1918 dans le secteur de Verdun ! Tout comme les corps qui reposent dans les tombes de la Nécropole Nationale de Douaumont qui se trouve devant l'Ossuaire, sont exclusivement français. Personne, après la Grande Guerre n'aurait imaginé y inhumer des soldats allemands !

En 1927, lors de la translation des ossements de l'Ossuaire provisoire à l'Ossuaire définitif, chaque cercueil était recouvert du drapeau français.



Translation des 52 cercueils de l'Ossuaire provisoire à l'Ossuaire définitif



Arrivée des cercueils à l'Ossuaire définitif



Honorer les soldats français était bien le but, le vœu, des contemporains de la construction et de l'inauguration de ce monument. Voici ce que disaient les autorités religieuses, militaires et civiles de l'époque:

Le Maréchal Pétain lors de la pose de la première pierre de l'Ossuaire, le 22 août 1920 ³¹:

*« Ils étaient devenus ce que le peuple a appelé « **les poilus** », autres grognards, soldats dans la plus haute acception du mot, froids, résolus, indifférents au danger comme à la souffrance et dont les passions ne s'éveillaient qu'au contact de l'ennemi, sourdes et silencieuses. **Ceux qui les ont vus à Verdun ne peuvent les oublier.** (...) Qui dira jamais ce que signifiait cette expression « tenir » et ce qu'elle impliquait de force morale et de surhumaine volonté chez **nos soldats** ? Il n'était pas de tâche plus ingrate que celle qui fut le plus souvent la leur, et qui consistait à attendre l'attaque de l'ennemi et à le repousser. Cramponnés au terrain, ils montaient leur garde, soumis aux influences déprimantes d'un champ de bataille, horrible entre tous. (...) **C'est à la gloire de ces soldats de Verdun et à leur sacrifice sublime que rendra hommage le monument dont nous allons poser la première pierre.** »*

Le maire de Verdun, Monsieur Schleiter, lors de l'inauguration de 1927 :

*« **Les précieuses reliques que va abriter cet ossuaire grandiose de 300.000 martyrs de la foi donnée...** » ³²*

Maurice Barrès, décrit, en 1921,³³ le futur Ossuaire de Douaumont comme

*« **Le mausolée du cœur français** ».*

³¹ Id.

³² On n'aurait pas attribué, à l'époque, le nom de martyr aux Allemands.

³³ La Revue Hebdomadaire, 25 juin 1921.

« Le vœu de la France est de transmettre aux siècles dans un reliquaire national son cœur exemplaire de Verdun. »

L'évêque de Verdun fondateur de l'œuvre de l'Ossuaire, lors de l'inauguration de 1932³⁴

« L'Ossuaire de Douaumont est à la fois le Calvaire du Sacrifice et le Thabor de 400.000 soldats français, de leur victoire et de leur immortalité. »

« Quel splendide reliquaire des martyrs de la Patrie ! Ce sont vos frères, dans tous les cas, des Français. »

Le ministre Paul-Boncour, ministre de la défense, lors de l'inauguration de l'Ossuaire, en 1932³⁵

« Cet ossuaire, face à Verdun, où la France sanctifie le lieu de son supplice. »

Le ministre André Maginot aux cérémonies d'inauguration de l'Ossuaire, en 1927³⁶

« Grâce à lui (Mgr Ginisty), tous les héros venus de tous les points de France et dont les restes anonymes demeurent encore épars dans la plaine sanglante qui entoure la cité imprenable, auront dans cet ossuaire mieux qu'un lieu de repos, une concession de gloire à perpétuité. »

³⁴ L'Écho de l'Ossuaire de Douaumont et des champs de bataille de Verdun, 1932/ 07 - 09

³⁵ Journal des veuves de guerre, 1932/10

³⁶ Id. 1927/09

Le président de la république, Albert Lebrun, lors de l'inauguration de 1932 ³⁷

« Je veux, à mon tour, apporter le salut de la France à ceux de ses fils qui se sont immolés ici pour elle, soit que leurs restes reposent dans l'une de ces multiples nécropoles qui parent Verdun d'une douloureuse couronne, soit qu'ils n'aient trouvé à ce jour qu'une représentation anonyme dans les sarcophages de granit couchés sous les voûtes de cet ossuaire. Ici est le cimetière de la France. (...) En vérité, nous sommes ici au cimetière de la France. »

Aux « célébrations »³⁸ du centenaire de la bataille, le président Hollande a déclaré : «Aujourd'hui, cent ans après, les morts n'ont plus d'uniforme ni de religion, nous ne distinguons plus les nationalités... »³⁹ Il confond l'agresseur et l'agressé, en présence de la chancelière allemande qui représente l'ancien ennemi, et, au nom de la laïcité républicaine et obligatoire, il nie que le défunt chrétien⁴⁰, garde, par-delà la mort, cette marque indélébile que lui a conféré le baptême, le sacrement qui est la condition première pour l'accès à la béatitude éternelle. Le président disait cela sous la tour de l'Ossuaire, ornée d'une croix sur chacune de ses faces... A Douaumont, le 29 mai 2016, nos grands Morts de Verdun,

³⁷ Id., 1932/07-1932/09

³⁸ Le mot est inadéquat pour désigner ce qui s'est passé...

³⁹ L'idéal de la franc-maçonnerie promu par la communauté européenne : un peuple multiculturel, sans patries, sans religion... surtout catholique. En 2015, La COMALACE (Contribution des obédiences maçonniques libérales et adogmatiques à la construction européenne) fait ses recommandations : « *La tolérance est la vertu qui permet d'établir les limites dans lesquelles le pluralisme d'une société mature s'exprime. Les limites mentionnées ne peuvent naître que de la culture des droits de l'homme et non de la prétention de primauté d'une culture en particulier, d'une religion ou d'un mode de vie sur les autres. Les limites doivent trouver leurs racines dans la conscience sociale, dans notre cas, la conscience sociale européenne, au-delà des vieux mythes nationaux, et doivent être des limites conçues au service de l'exercice effectif de la liberté.* » « *L'avenir devrait avoir pour horizon une fédération mondiale, mesurée par la pleine reconnaissance de la dignité de chaque personne. Surmonter la tribu réside dans la disparition des frontières et dans l'extension universelle de la notion de citoyenneté.* » Soit, un gouvernement mondial, une religion mondiale (aseptisée, consensuelle et « démocratique ») pour un peuple sans racines. (<https://fr.scribd.com/document/341210077/Comalace-Vivre-Ensemble-Synthese-2015-Fr>)

⁴⁰ L'immense majorité des soldats morts à Verdun, Français et Allemands, étaient des baptisés.

Morts pour la France, qui, en présence de la mort et de la souffrance s'étaient rapprochés de l'Eglise et des sacrements⁴¹ et qui avaient fait de leurs corps la frontière de la patrie, ont été mis de côté au profit d'un discours idéologique. La victoire française de Verdun a été passée sous silence ; 4 minutes, seulement, sur 15, du discours présidentiel, ont concerné la bataille de 1916.

Le soldat allemand mort pour sa patrie, en 1916, à Verdun, est respectable ; il repose dans des cimetières militaires allemands dans l'ancien secteur allemand de la bataille. Mais à Douaumont et à Verdun sur l'ancien front, c'est seulement le soldat français qui, tué en y défendant la France, entre 1914 et 1918, doit être honoré.

Même les Allemands en occupation en France pendant la seconde guerre mondiale, avaient respecté le caractère français de l'Ossuaire...

Aucune personnalité française n'avait eu, jusqu'à présent, l'audace de se mettre en valeur dans un tel lieu ! Il existe des inscriptions des noms des membres du comité mais elles sont tellement discrètes qu'on peut ne pas les voir, et, souvent, elles sont cachées par les portes de la chapelle. La rencontre Mitterrand - Kohl n'est rappelée que par une petite plaque commémorative, devant la Nécropole nationale.

Et maintenant, cent ans après la victoire française de Verdun, la chancelière allemande a pris possession (symboliquement, mais quand-même...) du « *reliquaire du cœur de la France* »...!

La construction européenne ne justifie pas la falsification de l'histoire nationale et de mépriser le vœu des donateurs.

Annexes

I. Liste des cimetières d'où ont été extraits les corps de militaires français inconnus déposés à l'Ossuaire de Douaumont : (avec références – J.O. = Journal Officiel)

Avocourt	La France mutilée	07-sept-24	J.O.	29-août-24
Douaumont	"	"	"	"
Verdun, Faubourg Pavé	"	10-août-24	"	30-juil-24
Verdun, casernes Chevert	"	"	"	"
Belrupt	"	"	"	"
Trois Cornes (Thiaumont)	"	"	"	"
Bras	"	"	"	"
Eix	"	"	"	"
Verdun, Glorieux	La Croix	19-juil-24	"	18-juil-24
Verdun, cimetièrre des ambulances	"	"	"	"
Verdun, caserne Marceau	"	"	"	"
Belleville	"	"	"	"
Belrupt-Ouest	"	"	"	"
Fromereville-église	"	"	"	"
Avocourt			"	29-août-24
Douaumont			"	"
Chattancourt			"	29-sept-24
Baleycourt			"	"
Vacherauville	Bulletin meusien	12-juil-24	"	02-juil-24
Vacherauville, carrière des Anglais	"	"	"	"
Bras, La Fourche	"	"	"	"
Samogneux	"	"	"	"
Mouilly	"	"	"	"
Rupt,	"	"	"	"
Verdun, Bévauz	La France mutilée	10-mai-25	"	15-oct-24
Brois de Béthelainville	"	"	"	"
provisoire de Fleury			"	15-juil-25
Louvemont			"	02-juil-24
Les Eparges			"	15-oct-24
Ouvrage du Barrage			"	"
Tranchée de Calonne			"	"
Ouvrage du Trapèze			"	"
Ambly			"	"
Génicourt			"	"
Fleury, Petit-Bois			"	"
Damloup, Bois-Coutant			"	"
Fromereville-église			"	"
Haudiomont			"	"
Trésauvaux			"	"
Mouilly, La Clairière			"	"
Saint-Remy			"	"
Ville-sur-Cousances			"	06-nov-24
Lacroix-sur-Meuse	La France mutilée	02-mars-24		
Belleray	"	22-mars-25		
Cimetières communaux:				
Rambluzin	La Voix du Combattant (Paris)	28-nov-25		
Récicourt	"	"		
Belleville	"	"		
Rampont	"	"		
Julvécourt	"	"		
Eix	"	"		
Belrupt	"	"		
Manheulles	"	"		
Moulainville	"	"		
Ronvaux	"	"		
Verdun	"	"		
Verdun, cimetièrre israélite	"	"		

II.

ŒUVRE DU SOUVENIR DES DEFENSEURS DE VERDUN

OSSUAIRE DE DOUAUMONT

à la mémoire
des Soldats français et alliés
glorieusement tombés sur les champs de bataille de Verdun
1914-1918

*Œuvre de Guerre autorisée par Décision ministérielle
du 3 décembre 1919.
et reconnue d'utilité publique par décret
en date du 29 Décembre 1932.*

Le champ de bataille de Verdun a été, sans contredit, de tout le front français, le plus sanglant, le plus important, par la durée et l'âpreté des combats, et par leurs conséquences. Des millions d'hommes s'y sont heurtés dans un combat de géants; les corps de quatre cent mille soldats français et alliés ont jonché le sol et n'avaient pas de sépulture décente et définitive : restes sacrés, et, pour un trop grand nombre, anonymes, de héros, dont la gloire suprême est d'être tombés là.

Répondant au vœu d'innombrables familles, et surtout des veuves et des mères qui, auraient cherché vainement dans le chaos de nos champs bouleversés, les restes de leurs chers disparus, nous avons érigé au centre de cet immense champ de bataille, sur un point culminant d'où l'œil peut l'embrasser tout entier, un OSSUAIRE pour les corps non identifiés et, avec des fonds spécialement recueillis à cet effet, une CHAPELLE CATHOLIQUE.

Ce monument est un reliquaire de la patrie, un temple auguste des des grands Morts de la guerre.

42

III. Les pertes françaises à Verdun, en 1916

	TUÉS.	BLESSÉS.	DISPARUS.	TOTAUX.
Officiers	1.925	5.055	1.858	8.838
Troupe	59.364	211.282	99.293	369.939
	61.289	216.337	101.151	378.777

43

⁴² Echo de l'Ossuaire de Douaumont 1936-07-1936-09.

Il est simpliste d'additionner les tués aux disparus et déclarer 162.000 morts français pour la bataille de Verdun, de 1916. Tous les disparus ne sont pas morts. Par exemple, le croisement de 287 noms de disparus du 170^e RI⁴⁴, à Douaumont, en mars 1916, avec la liste des Morts pour la France⁴⁵, nous donne pour résultat : 21 morts au combat, soit 7 % des disparus. Les 266 militaires « *disparus* » ne sont pas morts ; ils ont été faits prisonniers, se sont traînés vers un poste de secours qui n'était pas nécessairement celui de leur régiment, ou ont été conduits dans les hôpitaux sans que leur unité en fût avertie dans l'immédiat, étant donné le désordre causé par les combats, au sein des unités. Pour le 174^e RI⁴⁶, à la même période de la bataille et au même lieu, sur un échantillon de 348 disparus, 40 sont réellement morts au combat (11,5 %), à l'époque dite. Et enfin pour le 10^e BCP⁴⁷ : sur 106 disparus, 13 (12,2 %) ont été tués au combat, en mars 1916, près du fort de Vaux. Le capitaine De Gaulle est un « *disparu* » du 33^e RI à Douaumont, en mars 1916. Blessé, il a été fait prisonnier.

*« La 10^e compagnie, dans une ruée folle, se voyant entourée de tous côtés, s'élançait à l'assaut sous la conduite de son chef, le capitaine de Gaulle, contre des masses denses, vendait chèrement sa vie et tombait magnifiquement. »*⁴⁸ Ses camarades ont pensé qu'il avait été tué.

Lorsqu'un régiment descendait des premières lignes, il confiait à l'état-major de la brigade les chiffres de ses pertes pendant sa présence sur le front. La collation de toutes les pertes des régiments présents dans une période donnée sur le front de Verdun était faite par l'état-major de la II^e Armée qui diffusait les statistiques des pertes sans tenir compte des

⁴³ Les Armées françaises dans la Grande Guerre, tome IV, 3^e volume, troisième partie, chapitre VIII, 1935.

⁴⁴ J.M.O. du 170^e RI, sur le site MEMOIREDESHOMMES.

⁴⁵ Site MEMOIREDESHOMMES

⁴⁶ J.M.O. du 174^e RI, sur le site MEMOIREDESHOMMES

⁴⁷ J.M.O. du 10^e BCP, sur le site MEMOIREDESHOMMES

⁴⁸ J.M.O. du 33^e RI sur le site MEMOIREDESHOMMES.

disparus retrouvés par la suite. Ceux-ci se sont faits connaître comme prisonniers de guerre, ou lorsque leur unité a eu connaissance de leur transport dans un hôpital. Après la guerre, au fur et à mesure des identifications de cadavres retrouvés lors des recherches effectuées sur les champs de bataille, des disparus ont pris le statut de « tués ».

Le chiffre de 101.151 disparus est donc à revoir à la baisse car :

« Acte de disparition. — Il arrive très fréquemment qu'un militaire manque aux appels de son unité sans que son sort puisse être déterminé avec précision. Le soir ou le lendemain de la bataille, on constate qu'il a disparu, mais nul ne peut dire s'il est mort, s'il est tombé aux mains de l'ennemi -ou s'il a été évacué sur une formation sanitaire. (...) Après chaque combat, les corps et services qui ont été engagés établissent des états de pertes numériques et des états de pertes nominatifs distincts pour les blessés, les prisonniers, les morts et les disparus. (...) Malgré les recommandations faites à ce sujet, les états de pertes sont assez fréquemment mal établis ou incomplets : les conditions mêmes dans lesquelles ils sont ordinairement établis, au soir ou au lendemain d'une bataille, expliquent les lacunes. En outre, il arrive que des hommes, simplement égarés ou légèrement blessés, rejoignent leurs formations. Enfin, les rédacteurs des états de pertes ignorent souvent le sort des hommes manquants et portent comme disparus les hommes morts ou prisonniers ou, même, des hommes évacués sur des formations sanitaires. »⁴⁹

Selon le rapport Louis Marin⁵⁰, « Les rédacteurs des états de pertes ignorent souvent le sort des hommes manquants et portent comme disparus

⁴⁹ Chambre des députés (1876-1942). Impressions (Chambre des députés). 1919/06/03

⁵⁰ Chambre des députés (1876 -1942). Impressions, 3 juin 1919.

les hommes morts ou prisonniers ou, même, les hommes évacués sur des formations . »

« Les premiers renseignements officiels étaient contenus dans les déclarations faites à la chambre des députés, dans la séance du 26 décembre 1918 (...) Ces renseignements s'arrêtaient au 1^{er} novembre 1918 : ils faisaient état de 314.000 disparus. (Pour l'ensemble de la guerre – NDA) »

« Remarquons que le nombre des disparus est passé, par suite des identifications postérieures à l'armistice, de 314.000 (...) à 262.800, chiffre au 1^{er} avril 1919. Il y a donc eu 51.200 identifications entre ces deux dates, leur nombre est certainement plus élevé à l'heure actuelle. »

Si les 100.000 « disparus » de Verdun 1916 l'étaient vraiment, ils représenteraient près de 40% des disparus (262.800) de la guerre. Cette proportion est invraisemblable car les tués (identifiés comme tels) de la bataille de Verdun de 1916 représentent 4,2 % des tués de la Grande Guerre. Les pertes de l'Armée française, au mois d'août 1914, furent bien plus terrifiantes que celles qu'elle a subies à Verdun en 1916 ; les Allemands avaient empêché, à l'époque les identifications, ce qui a provoqué de très nombreux inconnus.

Si 10% des disparus sont réellement morts au combat, le total des tués français pour la bataille de Verdun de 1916 devrait se situer vers les 72.000 morts, ce qui reste un chiffre effrayant.

Serait-ce par manque de squelettes qu'on a fait venir à l'Ossuaire les tués de La Woëvre et des Eparges?

IV. Destination des corps et des ossements retrouvés

Ossements mélangés avec 1 ou plusieurs plaques d'identité ou des objets personnels permettant une identification	Tombe collective
Un corps complet avec plaque d'identité	Tombe individuelle
Plusieurs corps complets avec 1 ou plusieurs plaques d'identité non attribuable(s) à un corps bien défini	Tombe collective
Un corps complet, sans plaque d'identité, avec un ou des objets personnels permettant une identification	Tombe individuelle
Plusieurs corps inconnus, sans plaque d'identité, avec un ou plusieurs objets permettant l'identification	Tombe collective
Ossements épars	Ossuaire
Corps sans plaque d'identité et sans objets personnels permettant une identification ⁵¹	«

La récupération de la ferraille et du matériel traînant sur les champs de bataille était assurée par l'armée jusqu'au 1er juillet 1922. Ce furent ensuite des sociétés privées, utilisant une main d'œuvre principalement étrangère, qui effectuèrent ce dangereux travail. Les accidents mortels furent nombreux. Le cahier des charges imposait l'arrêt des travaux dès que les ouvriers découvraient un corps ou des ossements. L'identificateur, représentant le service des sépultures militaires dans le secteur était aussitôt prévenu. Ensuite, c'était le représentant du service des pensions, un Français, un ancien combattant, qui procédait à l'exhumation.

⁵¹ Après décembre 1926, les corps d'inconnus ne sont plus placés à l'Ossuaire mais dans des tombes individuelles (voir p.4)

De la limite de l'Argonne aux Eparges incluses, sur cinq ans de recherches systématiques, de novembre – décembre 1921, à novembre – décembre 1926, moins deux mois⁵² :

- 2.738 corps identifiés, identifiables, ou inidentifiables ont été exhumés⁵³

- 1.412 corps (51, 5 %) sont ceux d'inconnus⁵⁴ définitivement non identifiables ⁵⁵

- 1.310 de ces corps (46.7 %) ont été mis en ossuaires

- 1.044 corps ont été déposés à l'Ossuaire de Douaumont

- 266 corps ont été déposés à l'Ossuaire d'Esnes

A partir de janvier 1927, plus aucun corps entier d'inconnu non identifiable n'est déposé dans un ossuaire.

Sur 5 ans, un maximum de 3.000⁵⁶ corps inconnus, identifiés comme français, retrouvés sur les champs de bataille, de l'Argonne exclue aux Eparges, durent être déposés à l'Ossuaire de Douaumont... Il faut tenir compte du nombre (actuellement ignoré) du nombre d'inconnus français exhumés des cimetières militaires autour de Verdun.

⁵² Le n° 32 de 1926 (nov. déc.) de l'Echo de l'Ossuaire, disponible sur Gallica, ne donne pas la liste des exhumations.

⁵³ Les morts des 4 années de guerre ont été relevés. (Mise à part la grande bataille de 1916, il y a eu des combats, autour de Verdun en 1914, en août 1917, de septembre à novembre 1918, et les combats des Eparges en 1915.)

⁵⁴ Identifiés comme Français.

⁵⁵ Pendant deux années seulement, de mars-avril 1924 à mai-juin 1926, l'Echo de l'Ossuaire publie le nombre de corps d'inconnus non identifiables retrouvés et placés en ossuaire (Douaumont ou Esnes).

⁵⁶ 1.044 corps pour deux années documentées par l'Echo de l'Ossuaire. Soit, un peu plus du double pour 5 ans.

V. Le volume des ossements à l'Ossuaire.



Les cercueils dans l'Ossuaire provisoire



L'Ossuaire provisoire à la fin de son existence

Les ossements épars ramassés sur le champ de bataille, avant 1932⁵⁷, étaient déposés dans des cercueils dans l'Ossuaire provisoire de Douaumont. Prenons un cercueil de 2 m. de long, sur 0.80 m. de largeur et 0.50 m. de hauteur. La contenance est de 0,8 m³. Le Bulletin de l'Institut catholique de Paris du 25 octobre 1921 dénombre 81 cercueils remplis d'ossements ramassés dans seulement 22 secteurs de la bataille. En mai-juin 1923, l'Echo de l'Ossuaire de Douaumont » indique qu'il y avait 130 cercueils dans l'Ossuaire provisoire de Douaumont. Un an plus tard, divers journaux⁵⁸ font état de « *plus de 300 cercueils* ». Une progression difficilement croyable pour une année de recherches alors qu'on n'avait rempli que 130 cercueils entre 1919 et 1923. Le bulletin édité par l'œuvre de l'Ossuaire est, pensons-nous, plus fiable, parce que sa rédaction est supervisée par le chanoine Noël qui réside sur place et par l'évêque de Verdun. En plus des 52 cercueils déposés à l'Ossuaire

⁵⁷ Année de l'inauguration de l'Ossuaire de Douaumont.

⁵⁸ Journal des débats politiques et littéraires, 24 mai 1924.

définitif lors des cérémonies de 1927, plus de 300 cercueils seraient entreposés dans la chapelle- ossuaire-hangar provisoire en 1929⁵⁹.

Admettons un total de 400 cercueils au moment de l'inauguration de 1932 ; cela donnerait **320 m3 d'ossements**. (soit 6.400 corps)

« *L'Ossuaire comporte 18 travées, soit 9 de chaque côté du porche monumental. Dans chaque travée, l'ouverture des piédroits constitue une salle transversale, couverte d'une voûte à décrochements dans laquelle une fosse a été aménagée pour recevoir les ossements. Chaque fosse est recouverte de deux sarcophages monolithes. Il existe au total 46 sarcophages.* »⁶⁰ Deux sarcophages par fosse nous donnent 23 fosses de 14 m3⁶¹, soit **322 m3**.

Il y a 23 tombeaux de chaque côté de la tour ; dix alvéoles de 2 tombeaux et une de trois tombeaux.

Deux fosses supplémentaires⁶² de 350 m3 chacune nous donnent une contenance de **700 m3**. Au total, l'Ossuaire dispose de **plus de 1.000 m3**⁶³ pour recevoir les ossements. Il faudrait la contenance en ossements de plus de 1.250 cercueils pour remplir complètement l'Ossuaire

Si, comme le montre la photo de la page 14 de la plaquette « *L'Ossuaire de Douaumont* », éditée par Ysec, en 2011, les fosses sont remplies à moitié ou un peu plus, soit 7 à 8 m3, les 320 m3 d'ossements sont suffisants pour donner une impression de remplissage de tous les caveaux. Année

⁵⁹ Echo de l'Ossuaire de Douaumont, 1929/1 – 1929/2. Le chiffre de « plus de 300 » est cité par une personnalité américaine qui n'hésite pas à multiplier les morts de Verdun en parlant d'au moins 400.000 morts » (français).

⁶⁰ Le Génie civil. Revue générale des industries françaises et étrangères, 3 septembre 1932.

⁶¹ L'Ossuaire de Douaumont, Ysec, 2011.

⁶² D'après l'Echo de l'Ossuaire 1931/10 – 1931/12, celle de droite est presque remplie avec les ossements des deux grandes fosses communes qui se trouvaient dans le cimetière. Dans ce même numéro, on indique que, pour Pâques, tous les ossements auront été déposés dans leurs caveaux respectifs.

⁶³ « *Des tombeaux, nous en comptons 46 et 2 caveaux. La capacité totale de ces caveaux et de ces tombeaux est d'environ 1.200 mètres cubes.* » Mgr Ginisty, L'Echo, op.cit., 1932/07 - 09

après année, les 2 fosses d'appoint sont alimentées par les ossements sans cesse trouvés lors des travaux forestiers.

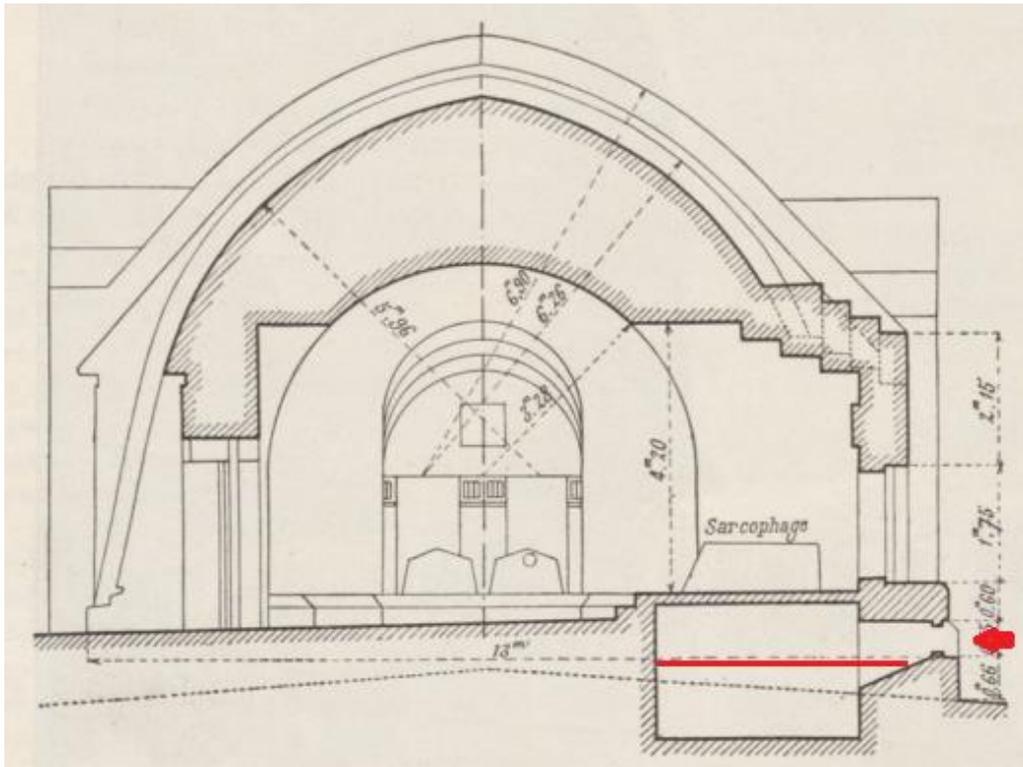
Pour rappel : les 320 m³ d'ossements sont constitués d'ossements épars, de corps inconnus français complets ou à peu près complets trouvés sur les champs de bataille, et les corps inconnus exhumés des cimetières militaires français entre 1920 et 1925.

Les boîtes à ossements disponibles actuellement pour les exhumations ont une dimension de 0,60 m x 0,30 m x 0,30 m. Ce qui donne un volume de 0.05 m³ pour les ossements d'un corps. Si on divise les 320 m³ d'ossements par 0.05 m³, on obtient 6.400 corps. Ce calcul doit être affiné en tenant compte que les ossements n'occupent pas la totalité du volume des boîtes à ossements, et que des corps se trouvent en partie à l'Ossuaire et en partie sur le champ de bataille, pour les corps disloqués par les explosions d'obus.

Mais on reste très loin, très loin, des dizaines de milliers de corps...

S'il y avait 130.000 corps dans l'Ossuaire de Douaumont, à raison de 0.05 m³ par corps, on obtiendrait un volume de 6.500 m³, soit plus de 6 fois ce que peut contenir l'Ossuaire... Il faudrait 8.125 cercueils contenant 6.500 m³ d'ossements, soit 20 fois le nombre de cercueils qui sont entrés à l'Ossuaire.

Le niveau de remplissage des fosses (ligne rouge sur le dessin en pagesuivante, se situe, en général, à hauteur de la fenêtre (flèche rouge) qui permet de regarder l'intérieur de la fosse. Les ossements n'occupent donc qu'un peu plus de la moitié du volume de la fosse.



64



Cette photo qui circule sur internet est présentée comme ayant été prise à Verdun. On n'y voit aucun crâne. La supervision du ramassage des corps et des ossements était assurée par des prêtres catholiques qui, à l'époque,

⁶⁴ Le Génie civil. Revue générale des industries françaises et étrangères, 1932/09/03.

se montraient intraitables avec le respect dû aux restes humains, qui étaient placés dans des cercueils et déposés ensuite à l'Ossuaire-chapelle. Ni ces prêtres, ni les autorités civiles et militaires n'auraient toléré que les familles des défunts pussent apercevoir cet ignoble amoncellement.

Un journaliste relate, dans le numéro du 27 avril 1921 du journal L'Humanité, quotidien peu susceptible de sympathie envers l'armée, sa rencontre, à Fleury-devant-Douaumont, avec « *des Annamites qui cherchent et recueillent dans une boîte les ossements qu'ils trouvent dans un secteur déterminé.* »

VI. Les secteurs de la bataille de Verdun d'où sont prétendument issus les ossements présents dans l'Ossuaire.

**Les 52 secteurs de la défense de Verdun
à l'Ossuaire de Douaumont**

(Rive droite et rive gauche.)

Abrî 118.	Douaumont (fort).
Beaumont.	Douaumont (village).
Béthincourt.	Eix.
Bezonvaux.	Fleury.
Bois Albain.	Forges.
Bois d'Avocourt.	Froideterre.
Bois de la Caillette.	Hardaumont.
Bois des Caures.	Jumelles d'Ornes.
Bois des Caurjères.	Louvemont.
Bois des Corbeaux.	Malancourt.
Bois de Cumières.	Mort-Homme.
Bois des Fosses.	Patte-de-l'Oie.
Bois Fumin.	Ravin du Bazil.
Bois le Chaume.	Ravin de la Couleuvre.
Bois de Neuville.	Ravin de la Dame.
Bois de Vaux-Chapitre.	Ravin de la Fausse-Côte.
Bras.	Ravin d'Hassoule.
Carrière d'Haudromont.	Ravin du Helly.
Carrières de Vaux-Chapitre.	Ravin des Vignes.
Les Chambrettes.	Samogneux.
Chapelle Sainte-Fine.	Secteur Petit-Dépôt.
Chattancourt.	Souville.
Cote 304.	Tavannes.
Cote 344.	Thiaumont.
Côte du Poivre.	Vaux (fort).
Damloup.	Vaux (village).



65

⁶⁵ L'Echo de l'Ossuaire, 1923 / 3 - 4.

Quarante-deux secteurs sur 52 se trouvent sur la rive droite.

Les corps français non identifiables, retrouvés à la Cote 304 et au Morthomme, les deux plus terribles lieux de combat de la rive gauche, étaient déposés dans les deux ossuaires d'Esnes qui en contiennent 3.000 (ces corps ont été relevés avant 1927⁶⁶).

⁶⁶ Voir note n° 32.

